

L'Édito

Face à la diffusion persistante du variant Delta comme le montre l'évolution des taux de positivité et d'incidence (désormais supérieurs à 500 pour le 1^{er} et à 6 pour le second) tout doit être mis en œuvre pour endiguer la diffusion du virus si l'on ne veut pas connaître à nouveau les difficultés rencontrées lors des vagues précédentes (saturation des hôpitaux, déprogrammation d'interventions pourtant importantes, décès, mise sous cloche de pans entiers d'activités), qu'il s'agisse de la prudence dans les comportements, le respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires mais aussi de la vaccination.

Comme l'a encore rappelé le Président de la République, la vaccination et notamment la vaccination des classes d'âge les plus jeunes est un impératif pour ne pas dire une urgence.

Dire le contraire ou prétendre qu'il s'agisse là d'une atteinte insupportable aux libertés individuelles relève pour ainsi dire du mensonge et surtout porte en soi un discours mortifère, qui expose jeunes et moins jeunes à mettre leur santé, voire leur vie en danger, mais aussi celles de leurs proches comme des personnes qu'ils côtoient, comme en témoignent les admissions en hospitalisations conventionnelles et en réanimation qui repartent fortement à la hausse.

C'est pourquoi, l'effort de vaccination ne doit pas se relâcher et au-delà des centres de vaccinations traditionnels, nous nous efforçons de développer des offres ponctuelles au travers des centres éphémères installés dans les lieux les plus divers (campings, commerces, plages, salles municipales) pour toucher le public le plus large au plus près des lieux qu'il fréquente, et nous sommes à la disposition de toutes les collectivités et acteurs pour les accompagner dans ce type d'initiative.

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 3 AOUT 2021

	S23 07/06 13/06	S24 14/06 20/06	S25 21/06 27/06	S26 28/06 04/07	S27 05/07 11/07	S28 12/07 18/07	S29 19/07 25/07	S30 26/07 01/08
Nombre de tests réalisés	29581	31915	27904	29777	35705	42486	68086	87665
Nombre de tests positifs	310	160	85	179	445	1128	3690	5650
Taux de positivité	1,00 %	0,50 %	0,30 %	0,60 %	1,20 %	2,70 %	5,50 %	6,40 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	29	15	8	17	41	105	352	526

ND : données non consolidées

➤ INDICATEURS SANITAIRES

- Nb de décès en établissement de santé : **1509**

- File active des patients hospitalisés en unité conventionnelle : **65**

- File active des patients hospitalisés en réanimation : **25**

➤ **CLUSTERS** Le nombre cumulé de clusters signalés : **865** dont **60** en cours d'investigation.

Port du masque : procédures à mettre en place

➤ LIEUX PUBLICS – 58 COMMUNES

Jusqu'au lundi 16 août 2021, le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus sur l'ensemble des lieux publics (voies et espaces publics) et le long des promenades et fronts de mer de 58 communes du département.



➤ EXTERIEURS OUVERTS A FORTE DENSITE DE POPULATION

Dans l'ensemble du département du Var, jusqu'au lundi 16 août 2021, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus, dans les espaces extérieurs ouverts au public où sont constatées de fortes densités de population :



les marchés de plein air alimentaires et non alimentaires, les brocantes et vide-greniers ;



les ventes au déballage, les foires et fêtes foraines ;



pour tout événement public générant un rassemblement important de population, dont les manifestations sur la voie publique mentionnées à l'article L. 211-1 du code de la sécurité intérieure, les festivals, les concerts en plein air, les événements sportifs de plein air ainsi que les rassemblements lors des feux d'artifice ;



sur les parvis et quais des gares routières, ferroviaires et maritimes, abris et stations d'attente des transports en commun ;

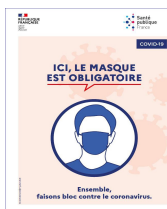


dans les enceintes sportives couvertes et non couvertes ;



dans les files d'attente

➡ Pour rappel, les maires des communes sont chargés de mettre en place, aux abords des zones concernées ou sur l'ensemble de la commune le cas échéant, un affichage permettant de porter à la connaissance du public cette obligation du port du masque.



Affiche téléchargeable sur le site Santé publique France :

<http://swll.to/0HWGT3o>

➡ Les polices municipales sont habilitées à relever toute infraction relative à l'arrêté, et verbaliser tout contrevenant.

VACCINATION

➤ LES CHIFFRES DE LA VACCINATION DANS LE VAR

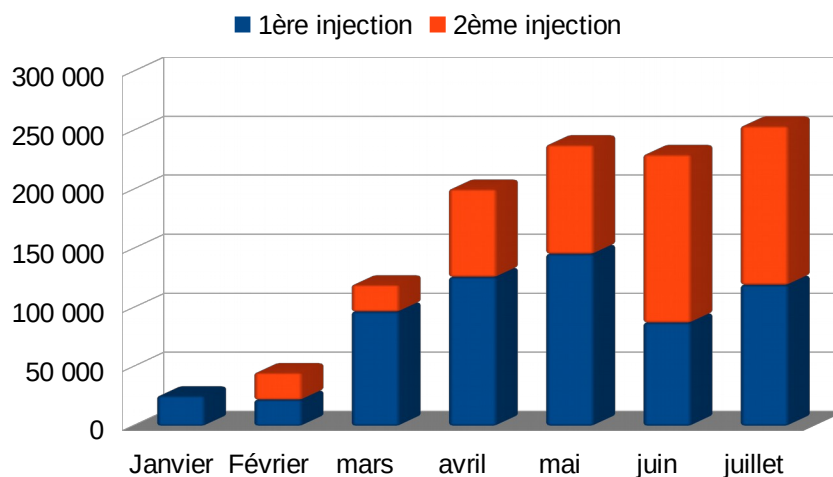
Au 02 août au soir,

629 250 personnes ont reçu la 1^{re} injection

493 166 personnes ont reçu la 2^e injection soit au total

1 122 416 injections ont été réalisées.





VACCINATION - CENTRES EPHEMERES

CENTRES DE VACCINATION EPHEMERES						
Commune	Adresse	Public visé	1ère injection	2ème injection		
Bormes-les-mimosas	Salle Robert FERRERO, Boulevard du Port	Tous Publics	Tous les lundis du mois d'août de 16h à 20h	Tous les lundis du mois d'août de 16h à 20h		
Cavalaire-sur-mer	Salle des fêtes, 50 Avenue du Général De Gaulle	Tous Publics	Les 6, 12 et 13 août de 08h à 18h	Le 27 août et les 2 et 3 septembre de 08h à 18h		
Gassin	CH Saint-Tropez, pôle de santé de Gassin, RD 55	Professionnels des établissements d'hôtellerie, de restauration et bars de Ramatuelle et Saint-Tropez	Du 2 au 15 août			
La Valette-du-Var	Centre commercial L'Avenue 83, 300 avenue de l'Université	Tous publics et professionnels du centre	Du lundi 2 au samedi 7 août et tous les vendredis et samedis du mois d'août, de 14h à 20h			
Le Lavandou	Salle d'honneur de l'Hôtel de ville, place Ernest Reyer	Tous Publics		Du mardi 17 au vendredi 20 août de 09h à 12h et de 13h30 à 16h30	Du lundi 23 au vendredi 27 août de 09h à 12h et de 13h30 à 16h30	
Ollioules	Foyer des Anciens, Place Paul Lemoine	Tous Publics		Le mercredi 11 août de 08h30 à 18h30	Le jeudi 12 août de 08h à 18h	Le vendredi 13 août de 08h30 à 18h30
Saint-Tropez	12, avenue du 8 mai 1945 (ex locaux de la police municipale)	Tous Publics		Du lundi 16 au dimanche 29 août inclus, de 14h à 18h		
Six-Fours-les-Plages	Espace culturel André Malraux, 100, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	Tous Publics	Du 3 au 6 août inclus de 09h à 13h	Du 10 au 13 août inclus de 09h à 13h	Du 24 au 27 août 2021 inclus de 09h à 13h	Du 31 août au 3 septembre inclus de 09h à 13h
Solliès-Pont	Salle des fêtes Rue Lucien Simon	Tous Publics	Les 5 et 6 août, de 09h à 12h et de 13h à 18h	Les 9 et 10 septembre, de 09h à 12h et de 13h à 18h		

VACCINATION - CENTRES PERMANENTS

Commune	Dénomination du Centre de vaccination	Adresse	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
TOULON	Gymnase du Port Marchand	Rue Robert Schuman 83 000 TOULON	7j/7	09h00 - 17h00
TOULON	Escale Amiral Ronarc'h	1 avenue Amiral Aube	7j/7	08h00 - 17h00
LA SEYNE-SUR-MER	ESAJ	Avenue Yitzhak Rabin 83 500 LA SEYNE-SUR-MER	lundi au samedi	lundi et vendredi : 09h00 - 17h00 mardi, mercredi, jeudi et samedi : 09h00 - 13h00
HYERES-LE-S-PALMIERS	Forum du casino	3 avenue Ambroise Thomas 83 400 HYERES-LES-PALMIERS	lundi au samedi	08h30 - 13h00
LA GARDE	Salle Justin Mussou	131 avenue Baptistin Aufran 83 130 LA GARDE	Fermeture le 24/07/2021	
LA LONDE-LE-S-MAURES	Salle Yann Piat	Rue de la salle des fêtes 83 230 LA LONDE-LES-MAURES	lundi au samedi	08h00 - 12h00
LE BEAUSSET	Gymnase du Beausset	Quartier la Fournigüe 83 330 LE BEAUSSET	lundi au vendredi	09h00 - 17h00
SAINT-MAXIMIN LA SAINTE-BAUME	Salle des fêtes	Place de Lattre de Tassigny 83 470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	lundi au vendredi	08h00 - 12h00
BRIGNOLES	Centre de Tir à l'Arc	90 Chemin des Archers 83 170 BRIGNOLES	lundi au samedi	07h00 - 13h00
AUPS	Foyer des Jeunes Romano	Place Frédéric Mistral 83 630 AUPS	mardi - jeudi - vendredi	08h00 - 12h00
DRAGUIGNAN	Complexe Saint-Exupéry Gymnase Malraux Gymnase Coubertin	Place de la Paix 83 300 DRAGUIGNAN	lundi au samedi	09h00 - 13h00 sauf le mardi : 16h30 - 19h30
FAYENCE	Gymnase Camille Courtois	38 avenue Robert Fabre 83 440 FAYENCE	lundi au vendredi	09h00 - 17h00 sauf le jeudi : 07h00 - 15h00
SAINT-RAPHAEL	Base Nature Espace Caquot	1196 Boulevard de la Mer 83 600 FREJUS	7j/7	lundi, mercredi, vendredi et samedi : 09h00 - 17h00 mardi et jeudi : 12h00 - 20h00 dimanche : 09h00 - 13h00
FREJUS				lundi, mercredi, vendredi et samedi : 09h00 - 17h00 mardi et jeudi : 12h00 - 20h00 dimanche : 09h00 - 13h00
GRIMAUD	Complexe sportif des Blaquières	RD 61 Route des Blaquières 83 130 GRIMAUD	lundi au samedi	lundi : 09h00 - 11h00 mardi à samedi : 08h00 - 12h00
LE LUC	Espace culturel JL Dieux	Rue Pierre Gaudin 83 340 LE LUC-EN-PROVENCE	lundi au vendredi	lundi : 07h00 - 12h00 mardi à vendredi : 08h00 - 13h00